

la voix des sans-papiers

bulletin du mouvement et des collectifs de lutte autonomes

NUMÉRO 5 • Mardi 23 Août 2011 • 50 centimes

SOMMAIRE • page 2-3, SISSOKO, COORDINATEUR CSP75 : La nouvelle coordination des sans-papiers parisiens ? la préfecture de police ! • page 4-5, COLLECTIF DU 18^e : Danfakha ? du « profitisme » bien connu • page 5, DOCUMENTS : Deux lettres à la préfecture • page 6, COLLECTIF DU 19^e : Bamba : le 19^e doit retrouver sa place de grand et combatif collectif parisien • page 7, SISSOKO : Les raisons de mon engagement • page 8, PERSPECTIVES : Des formes de lutte innovantes, sans oublier les bien rodées

COORDINATION 75 DES SANS-PAPIERS : LA SCISSION

Ce numéro de notre bulletin sort bien méconnaissable par rapport au projet initial. Depuis fin avril, une crise grave, concernant d'abord le seul collectif du 18^e, étendue ensuite à tous les collectifs de la CSP75, secoue l'ensemble de la coordination parisienne formée en 2004, au point d'être désormais sentie de part et d'autre comme une scission véritable. Quand l'idée de ce numéro a été lancée, il a été proposé et accepté par les deux parties selon ce plan de principe : 1) aller au-delà de l'événement brut pour en saisir les raisons de fond, 2) présenter les positions des uns et des autres « en regard », sur une page celles du « côté Sissoko », sur la page d'en face celles du « côté Danfakha », ou vice versa, et ainsi de suite. Nous espérons ne pas avoir entièrement failli au premier point. Mais, pour le second, il en va tout autrement.

Le côté Danfakha avait d'abord (28 juillet) accepté et salué ce projet, et un premier rendez-vous collectif de travail avait été fixé au mardi 2 août. Mais deux jours avant, un mail nous avertissait qu'« on se fixera un autre rendez-vous plus tard ». Finalement, le dimanche d'après (7 août), à une réunion de leur groupe, Dramé et Danfakha nous ont annoncé qu'ils refusaient toute contribution au journal. Vaine a été toute tentative de les convaincre.

Que faire ? Mieux vaut une information incomplète, que pas du tout d'information. L'assistance a alors été avertie que le travail d'interviews et de rédaction des articles était, côté Sissoko, bien avancé, que donc le journal paraîtrait avec les seules positions de cette partie. La réponse a été que la leur se réservait un « droit de réponse » (Dramé), bien improbable, vu le caractère épisodique de notre publication : ceci a été exprimé de manière appuyée, au cours de la tentative de persuasion.

C'est donc largement incomplet que paraît ce numéro de *la Voix des sans-papiers*. Il y a là une situation subie, contraire à notre volonté, voulue par d'autres pour des raisons inexplicables. Mais il s'en trouvera qui nous accuseront quand même de « prendre parti »... Eh bien voilà, c'est déjà fait : avant même que le journal ne sorte. Et du côté d'où on se l'attendait le moins.

La FASTI ne saurait être trop remerciée d'avoir été la seule association parisienne à appuyer publiquement l'occupation de la Bourse du travail par les sans-papiers de la CSP75, et d'avoir, depuis, durant trois ans, mis ses locaux et son matériel à la disposition des publications qui se sont succédé.

Seulement voilà : alors que la plupart des articles de ce numéro étaient rédigés et que la composition allait commencer, par lettre du 11 août remise le jour même (adressée aux « membres des collectifs de sans-papiers »), la FASTI nous a annoncé qu'elle n'entendait « pas prendre position pour l'une ou l'autre des parties » : en conséquence notre publication devait cesser de se servir du matériel de l'association.

Vaines ont été nos protestations d'indépendance et autonomie du journal par rapport à quelque collectif que ce soit, vains nos arguments touchant l'information correcte : différence entre information *partielle* (incomplète) et *partiale* (qui prend parti) : c'est en faisant obstacle à l'information de se faire et circuler, qu'on « prend position », même sans le vouloir. En l'occurrence, pour ceux opposés à la parution du journal.

Et c'est pourquoi ce numéro, réalisé en plein mois d'août avec des moyens de fortune, paraît avec une semaine de retard.

La nouvelle coordination des sans-papiers parisiens ? La préfecture de police !

Veut-on vraiment expliquer la scission que vient de subir la Coordination 75 des sans-papiers ? Alors tant de suppositions que j'entends faire de côté et d'autre ce n'est que du vent. Les choses sont bien simples de mon point de vue, il suffit de faire un petit pas en arrière et de se rapporter à notre fonctionnement interne.

De retour du FSM de Dakar, j'ai, en ma qualité de coordinateur, soulevé le problème du paiement de la contribution du 18^e aux derniers événements auxquels la CSP75 a participé. Ce collectif n'était pas en règle avec le paiement alors que les autres (même ceux dans l'embarras financier) l'étaient : son arriéré était de 1000 euros pour la marche Paris-Nice de mai-juin 2010 et de 2000 euros pour la caravane Bamako-Dakar et le forum de Dakar (janvier-février 2011). 3000 euros ce n'est pas rien pour les caisses de la CSP75, alors même que celles du 18^e avaient un actif de 18.000 euros.

Voilà, pour ce qui me concerne. S'il y a là derrière d'autres motifs, cachés, ce n'est pas à moi, c'est aux scissionnistes qu'il faut le demander.

NOS FONDS ET RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Dans un premier temps je n'ai abordé la question qu'avec des délégués du 18^e désignés expressément, sans succès. Alors j'ai convoqué une réunion des tous les délégués des collectifs le 25 avril. Une double position a émergé dans le 18^e : son président (Touré Moussa) ignorait l'arriéré et s'est dit prêt à le régler, mais d'autres (tout en étant d'accord avec lui pour le paiement), ont averti que, « *connaissant le collectif* » (c'est-à-dire : son éminence grise, Danfakha), celui-ci refuserait de payer.

J'ai alors proposé, et l'assemblée a accepté, de donner au 18^e un délai d'une semaine (allongé ensuite à trois) pour se mettre en règle. Le collectif a tenu une réunion où la décision a été prise de ne pas régler la dette. Pour justification, un doute a été soulevé sur l'honnête utilisation des fonds de la CSP75. Je rappelle donc la source de ces fonds : quêtes et vente du journal aux manifs et autres événements, tee-shirts, cartes, livres, badges, dons, etc.

Il faut savoir qu'au cours des trois dernières années (depuis le début de l'occupation de la Bourse du travail de Paris) les collectifs n'ont été sollicités que pour les deux événements mentionnés. En dehors de cela, pendant tout ce temps la CSP75 non seulement s'est complètement autofinancée et a financé les occupations de la Bourse du travail et de Baudelique, mais, qui plus est, ces deux occupations ont

attiré environ 10.000 nouveaux inscrits aux collectifs. Le compte est vite fait : à une moyenne de 20 euros la carte d'inscription, cela fait environ 200.000 euros (sans compter les renouvellements annuels) tombés directement dans les caisses des collectifs : une somme énorme dont pas un seul centime n'est allé à la CSP75 et dont aucun compte ne lui a été rendu à ce jour !

Nous autres responsables de la coordination, nous avons présenté nos comptes à chacune des deux occupations. Mais les collectifs ?... Le 18^e soulève un doute sur nos fonds, alors je demande : de quel côté sont l'honnêteté et la transparence, du côté de ceux qui ont rendu leurs comptes (entrées, dépenses, justificatifs, factures étaient là sur la table, à la disposition de tout le monde...), ou bien sont-elles du côté de ceux qui ne les ont pas présentés ? Le président déchu du 19^e, Dramé Mamadou, qui est parmi les scissionnistes, est bien placé pour savoir mieux que quiconque que les comptes du 19^e ont été présentés aux sans-papiers la dernière fois par son prédécesseur, Diallo Mamoudou. La présidence de Dramé a duré un an et demi, très exactement... mais les comptes ?

À une nouvelle réunion des tous les délégués des collectifs le 12 mai, le 18^e nous a donc annoncé sa décision. Alors j'ai annoncé, moi, que d'après les règles de fonctionnement de la CSP75 depuis sa formation en 2004, le 18^e devait être considéré exclu à l'instant et jusqu'à règlement de ses arriérés ; que, par conséquent, je devais (comme cela a été toujours fait) annoncer par courrier l'exclusion à la préfecture. Ceci a eu l'approbation immédiate de l'assistance, excepté un tout petit groupe qui s'est opposé au nom de l'unité. Le 17 mai j'ai donc fait remettre une lettre au directeur et une autre à un sous-directeur du service des étrangers de la préfecture, les informant de l'exclusion du 18^e pour manquement aux règles de vie commune et les avertissant que ses responsables ne seraient plus en préfecture avec nous. [Voir texte de la première lettre p.5]

Beaucoup de rumeurs circulent comme quoi j'aurais fait un acte autoritaire inadmissible ou une grave erreur. Ceux qui le disent ne connaissent pas ou font mine de ne pas connaître nos règles de fonctionnement. Bien sûr les règles peuvent changer d'un commun accord, mais tant qu'elles ne sont pas changées, c'est au coordinateur de les rappeler et, après les avoir rappelées, de les faire respecter si la violation continue. C'est ce que j'ai fait. Car, si le coordinateur n'agit pas ainsi, chacun fait ce qu'il veut et il n'y a plus de règles, la vie commune devient impossible.

Ces règles concernent aussi bien les adhérents individuels que les collectifs. Pour les premiers, le motif le plus ordinaire d'exclusion a été jusque-là la bagarre : six sans-papiers ont été ainsi exclus à l'occu-

pation de la Bourse du travail et cinq à Baudelique. Mais il y a eu aussi des exclusions pour d'autres motifs, par exemple pour escroquerie : c'est pour avoir escroqué des sans-papiers qu'en 2004 le troisième coordinateur a été exclu.

Depuis sa formation, la CSP75 a fonctionné sur la base, d'une part, de l'autonomie interne de chaque collectif, et, de l'autre, de l'égalité sous tous les rapports des quatre collectifs adhérents, y compris sous le rapport de leur participation aux frais de la coordination.

Concernant les collectifs aussi, il y a eu des précédents d'exclusion. En 2004 le 11^e Romain Binazon, pour division d'avec le 11^e ; et, en 2005, le 11^e lui-même, pour division interne (division qui avait porté à la création de l'éphémère collectif du 12^e). Ces deux collectifs ont été réadmis (le 11^e après plus d'un an) sur leur demande, une fois les motifs d'exclusion dépassés.

On m'a reproché l'emploi du mot « *exclusion* » et fait remarquer que, dans le cas présent, à la différence des deux cas précédents, il ne s'agissait pas d'une véritable exclusion mais plutôt d'une « *suspension* », car j'ai en toute occasion précisé, aussi bien oralement que par écrit : « *exclusion tant que le 18^e ne sera pas à jour de ses cotisations* ». Toutefois, je continuerai à employer, même dans cette interview, le mot exclusion parce que c'est le mot que j'ai employé publiquement depuis le début de cette affaire. Quoi qu'il en soit (exclusion ou suspension), il est clair que le cas n'était pas, cette fois-ci, à l'origine, si grave que ça : c'est à Danfakha et à ses partisans qu'il faut demander pour quelles raisons ils ont voulu transformer une banale affaire interne en une véritable scission qui affecte désormais toute la CSP75 et chacun de ses collectifs.

On m'a encore reproché les lettres que j'ai envoyées à la préfecture. C'est n'importe quoi un tel reproche : ou de la simple ignorance ou de la malveillance. La CSP75 avait, jusqu'à cette crise, avec le service des étrangers et leur directeur et le sous-directeur en question, des rencontres et des rapports réguliers, selon un calendrier de travail préétabli. Bien évidemment je devais, en ma qualité de coordinateur, signaler à qui de droit que des personnes participant à ces rencontres et entretenant ces rapports ne représentaient plus la CSP75. C'est ce que j'ai toujours fait auparavant et qu'on ne m'a jamais reproché. C'est ce que j'ai fait aussi s'agissant d'exclusions individuelles quand des personnes nous représentant en préfecture étaient concernées (comme dans le cas du troisième coordinateur ci-dessus mentionné), afin que ces personnes ne puissent pas s'y présenter abusivement au nom de la CSP75. C'est tout, et c'est clair et c'est dû, si l'on veut entretenir des rapports corrects.

Depuis la rencontre du 19 mai dont je vais parler aussitôt, ces rencontres en

préfecture et le calendrier de travail ont été interrompus. Alors ceux qui trinquent, inévitablement, et malheureusement, ce sont encore et toujours les sans-papiers, dont les convocations et l'examen des dossiers sont suspendus. Pourquoi ceux qui me reprochent mes courriers ne reprochent pas, au contraire, à Danfakha et à certains responsables du 18^e d'avoir pris prétexte de mon rappel au respect des règles pour ériger en principe leur non-paiement des cotisations (que tous les autres collectifs ont payées, car décidées dans les formes), et d'avoir ainsi créé une situation fortement préjudiciable à des centaines de sans-papiers dans l'attente de leur régularisation ?

19 MAI : RENCONTRE EN PRÉFECTURE

Cette rencontre était prévue selon le calendrier de travail dont j'ai parlé. Malgré ma lettre que le dit sous-directeur tenait à la main (où il était écrit noir sur blanc « *ni Danfakha ni le 18^e ne seront présents à la réunion* »), Danfakha et d'autres du 18^e y étaient, et ils ont participé tout comme nous à la réunion. Voilà déjà une nouveauté sans précédent et une atteinte singulière à l'autonomie de la CSP75 : jamais la préfecture n'avait reçu à ces rencontres des personnes différentes de celles indiquées par la CSP75, c'est-à-dire par moi, son coordinateur. Je précise que Danfakha avait une seule qualité officielle parmi nous, celle de deuxième coordinateur : d'être mon substitut en cas d'absence ; la préfecture en était parfaitement informée. Elle s'est ainsi arrogé le droit inédit de se substituer à la CSP75 dans le choix de ses représentants !

On ne pouvait rien augurer de bon de cette présence, et effectivement la réunion s'est déroulée de la pire des façons. Le sous-directeur a commencé par dire que lui ne « reconnaissait » la CSP75 que comme composée « *de quatre collectifs* » ; si maintenant il n'y en avait plus que trois, cela « *changeait tout* » et il n'était « *plus possible de travailler ensemble* ». Il allait donc soumettre ce fait nouveau à sa hiérarchie ; maintenant il voulait savoir si le 18^e souhaitait être reçu séparément au même titre que nous. (Entre parenthèses, la CSP75 a été créée à l'origine par trois collectifs ; si plus tard il y en a eu quatre, cela est dû à notre histoire interne que le sous-directeur n'est pas tenu à connaître, mais de laquelle, surtout, il n'a pas à se mêler.)

Là-dessus la discussion s'est engagée. Moi j'ai dit que s'il voulait soumettre à ses supérieurs un point nous concernant, pas de problème, mais que, quant au 18^e, si celui-ci voulait être reçu séparément, cela ne nous concernait plus désormais, c'était leur affaire à eux. Que de toute façon c'était là la conduite habituelle de la préfecture quand il y avait une scission, ce qu'elle avait fait récemment encore avec les « oubliés de Baudelique ».

Danfakha, lui, a déclaré que oui, le 18^e voulait être reçu « *au même titre que la*

CSP75 ». Ces mots montrent le premier rôle tenu par le sous-directeur dans la scission : Danfakha et ses partisans ne songeaient même pas à se dire, eux, la CSP75, ce n'est qu'à la suite de la position prise par le sous-directeur (qui a de fait contesté, on va le voir, ma légitimité et, au-delà, celle de la CSP75 tout entière) qu'une telle idée leur a germé dans la tête.

La réponse que le sous-directeur m'a faite m'a d'abord franchement surpris. Il s'est mis à parler des responsables des collectifs, à les nommer : qui était qui. Ma surprise s'explique par le fait que la préfecture a toujours eu des rapports directs avec la seule CSP75, jamais avec ses collectifs. S'il est vrai que leurs responsables sont souvent présents aux rencontres, ils y sont comme représentants de la coordination (non à titre de responsables des collectifs aux yeux de la préfecture), et cela pour la commodité de notre fonctionnement interne : jamais une telle question n'avait été soulevée entre la préfecture et nous. Mais voilà que le sous-directeur se met à les nommer un à un, à commencer par Danfakha et le disant « *premier responsable* » du 18^e... puis, Dramé du 19^e, Socé du 11^e Binazon, Diallo du 11^e... Et d'ajouter qu'il voulait savoir de chacun s'ils étaient d'accord sur l'exclusion du 18^e.

Là, déjà deux questions se posent : primo, à quoi bon cette ingérence inouïe dans les affaires internes de la CSP75 ? (J'ai tout de suite, avec d'autres, fait remarquer qu'ainsi la CSP75 était spoliée de toute autonomie, que c'était la mainmise de la préfecture sur le mouvement des sans-papiers.) Secundo : de qui le sous-directeur tenait ces informations nous concernant et qui n'avaient jamais eu cours dans nos rapports ?

Danfakha, quant à lui, a confirmé être (puisque parmi les fondateurs) le « *premier responsable* » du 18^e : ceci est faux. Danfakha y était une « personnalité », rien de plus, ni président (Touré Moussa) ni responsable de quoi que ce soit. Pour être clair, depuis le début de l'occupation de Baudelique, Touré même, Dramé Maliky (autre personnalité) et Danfakha m'avaient informé n'avoir pas le temps de s'occuper de la lutte ; ils m'avaient indiqué trois personnes (Camara Cheick Oumar, Cissé Ibrahima et Sy Youssouf) avec qui je devais travailler ; depuis, c'est avec ces trois personnes que les décisions de la CSP75 ont été prises. Quant à Danfakha, jamais on ne l'a vu dans la lutte, à part faire acte de présence dans les rencontres en préfecture.

Avant de nous quitter, après avoir dit qu'il voulait savoir « *par lettre* » de chaque collectif s'il était d'accord sur l'exclusion du 18^e, le sous-directeur nous a annoncé qu'il ne nous recevrait plus tant que « *les quatre* » collectifs ne seraient pas d'accord... une manière comme une autre

de dire qu'il ne recevrait pas la CSP75 sans le 18^e ! Et d'ajouter qu'il ne recevrait pas non plus les « oubliés »...

Nous n'avons compris qu'après coup la signification de ces derniers mots. Quelques jours plus tard Danfakha est allé les voir et les voilà ensemble, les voilà même renforcés, aux yeux de ce sous-directeur décernant la palme de la légitimité selon le nombre de collectifs.

UNE SCISSION PILOTÉE

Dans la foulée de cette rencontre, Dramé Mamadou, président du 19^e, a envoyé au sous-directeur une lettre [texte p.5] disant que son collectif « *rejetait l'exclusion* » du 18^e. À cause de cette lettre il a été à son tour exclu de son collectif. Socé pour le 11^e Binazon et Danfakha pour le 18^e ont fait de même, sans avoir (tout comme Dramé) tenu de réunion de leurs collectifs. Seul le 11^e a refusé d'écrire la lettre, mais il a néanmoins subi une scission pendant ces événements.

Conclusion : non seulement il y a maintenant deux groupes qui se prétendent chacun la CSP75 légitime (l'un avec l'apport d'un cinquième collectif, les « oubliés », à l'opposé de toute l'histoire de la CSP75), mais encore deux collectifs 18^e, deux 19^e, deux 11^e Binazon, deux 11^e... C'est le résultat du jeu du sous-directeur ; ceux qui ne le comprennent pas se placent, malgré eux, du côté de la tentative de mainmise préfectorale sur les collectifs de sans-papiers parisiens.

Des rumeurs circulent d'ailleurs (mais j'en ignore le fondement) comme quoi Danfakha aurait eu des entretiens (téléphoniques ?) avec le sous-directeur. Ils se seraient confirmés que son côté est seul légitime à prendre l'héritage de la CSP75, et c'est pourquoi Danfakha serait en train d'affirmer publiquement que lui seul est capable d'obtenir des régularisations. Ces rumeurs feraient aller à lui, en ce moment, plusieurs sans-papiers.

Nous en tout cas, nous n'avons plus eu de contacts en préfecture, une rencontre prévue (selon le calendrier de travail) pour le 23 juin a été annulée. Pour cette raison nous avons fait une action d'éclat le 12 juillet, en occupant la cour de l'immeuble du cabinet d'avocats de Sarkozy, dans le 8^e arrondissement. Deux cents personnes à l'intérieur et une bonne centaine à l'extérieur, sur le boulevard, criant nos slogans et battant nos tambours. Cela a mis l'immeuble et le quartier en émoi. Le directeur de cabinet du préfet s'est déplacé en personne, un rendez-vous avec le directeur du service des étrangers nous a été fixé pour le 8 septembre. À l'ordre du jour, la suite de nos convocations et l'examen de nos dossiers.

Cette action donne un avant-goût de ce qui va se passer à la rentrée si jamais la préfecture devait ne pas respecter son engagement de reprendre avec nous des rencontres régulières sur la base déjà acquise à la suite de nos dernières luttes.

Danfakha ? Du « profitalisme » bien connu !

Touré Moussa est président du 18^e, le collectif à l'origine de la scission. Camara Cheick Oumar en était et en est un des deux délégués auprès de la CSP75.

Touré. Je suis sénégalais, je tiens à le dire car des bruits circulent comme quoi la scission serait un « *complot des Sénégalais* » (Danfakha, Dramé et Socé [11^e Binazon] l'étant tous les trois), mais rien n'est vrai de cela.

Je suis le président et premier responsable du 18^e depuis 2004, depuis la formation de la CSP75, et je le suis toujours. Quand il y a un problème concernant notre collectif, je suis le premier informé par la CSP75 et par nos délégués auprès d'elle. J'ai été vraiment surpris d'apprendre que Danfakha s'est déclaré en préfecture le premier responsable, je ne comprends pas comment il a pu affirmer une chose pareille.

Mais ma surprise ne s'est pas limitée à cela. Fin mai, Danfakha m'a appelé pour me demander d'écrire et signer une lettre à la préfecture, mais sans vouloir m'en dire le motif, ni en discuter au préalable avec moi. Je lui ai répondu que je ne pouvais pas, alors il m'a dit qu'il l'écrirait lui-même. Ce n'est qu'après coup que j'ai appris qu'il s'agissait d'une lettre au sous-directeur, mais je ne l'ai jamais vue et j'en ignore le contenu. Danfakha voulait se couvrir derrière ma signature, c'est évident ; dès que j'ai fait résistance, il a préféré la faire lui-même, s'attribuant une qualité qui n'était pas la sienne.

Camara. C'était sa manière habituelle d'agir. Mais avant, je voudrais, moi, apporter une précision concernant la prétendue « exclusion » du 18^e. Ce mot est inexact, il n'y a jamais eu d'exclusion. Quand on dit « *exclu tant que...* » (c'est l'expression employée par notre coordinateur), il ne s'agit en vérité que d'une *suspension*, car tout rentre dans l'ordre dès que le dérèglement cesse. Il n'y a pas d'exclusion. Danfakha voulait la scission, et comme cela il a pu profiter aussi d'une erreur de langage.

Je confirme qu'il n'avait aucune charge dans notre collectif, tout le monde en était au courant. Par contre il était le deuxième coordinateur de la CSP75, le substitut de Sissoko en cas de besoin. Pour comprendre ce qui s'est passé, il faut parler du fonctionnement réel du 18^e. Danfakha y était une personnalité connue, il exerçait une influence privée, et il en profitait chaque fois pour faire ses quatre volontés quand les personnes opposées à ses idées (ne serait-ce que par respect des règles de fonctionnement) étaient absentes. Alors il convoquait à l'improviste des réunions, pour faire passer ses positions comme si elles étaient de tout le monde ; ou bien il venait tout à la fin (il l'a fait même à la veille du départ de Dakar) quand les gens commençaient à s'en aller, et il mettait sur le tapis des propositions qui du coup n'étaient décidées qu'en petit comité ; ou encore, il provoquait la polémique, il montait les gens, pour qu'aucune décision ne fût prise si la réunion n'était pas à son goût ; il faisait peur aux sans-papiers, il leur disait que la ligne qui n'était pas la sienne leur coûterait cher, que la préfecture n'aimait pas ça, qu'au lieu de récolter des régularisations ils allaient avoir les pires résultats, des OQTF [*obligation de quitter le territoire français*], et ainsi de suite.

Touré. C'est vrai ça. Et en effet il faudrait sans doute reprendre les choses d'un peu plus loin. Depuis le début de l'occupation de Baudelique des signaux, clairs seulement

aujourd'hui, étaient déjà visibles parmi nous, si on avait voulu les voir. Danfakha pensait déjà à la division, je crois qu'il envisageait depuis longtemps de quitter la coordination pour former son propre groupe.

Camara. Moi aussi je le crois. Et peut-être que je m'en étais aperçu mieux que quiconque. C'est pour cette raison qu'après la sortie de Baudelique j'ai convoqué trois réunions du collectif pour changer notre système de nomination des représentants et faire comme le 19^e où ils sont élus. Mais ça n'a malheureusement pas marché, car Danfakha, par ses manoeuvres, a réussi encore une fois à empêcher le renouvellement du collectif, et que des sans-papiers soient à sa tête.

Mais revenons à l'actualité. La résistance dans le 18^e, suscitée, comme à son habitude, par Danfakha, son opposition à la participation au forum de Dakar, sont survenues la veille même du départ.

Une semaine avant, Sissoko avait convoqué une réunion des deux délégués de chaque collectif auprès de la CSP75. Pour le 18^e j'étais seul présent, car Cissé Ibrahima était en retard. Sissoko, comptes à la main, nous a montré qu'il n'y avait pas assez d'argent pour couvrir tous les frais (voyage, caravane Bamako-Dakar, séjour à Dakar pendant le forum). Après discussion, une contribution a été décidée de 2000 euros par collectif. J'ai informé Cissé et il n'a rien objecté. J'ai alors convoqué une réunion des délégués du 18^e, qui n'a pu se tenir que le jour avant le départ, fixé au lundi 21 janvier. Sur dix-huit délégués présents dont Cissé, un seul, Dembelé Kheraba, a exprimé une réserve, non sur notre participation aux frais, mais sur l'importance de la somme, qu'il jugeait excessive. Après mes explications, tout le monde semblait d'accord et nous allions nous quitter quand voilà Danfakha qui arrive et qui commence à mettre en question l'utilité même du voyage ! Ceci à la veille du départ, alors qu'on en discutait depuis plus de trois mois et qu'un forum public des collectifs, y compris le nôtre (Danfakha aussi était présent), s'était tenu pendant deux jours au collectif du 17^e plus d'un mois auparavant.

Voici les raisons de cette opposition de dernière minute. D'abord que ce n'était pas Dakar qui régularise, mais la préfecture de Paris. Ensuite, que les délégués pour Dakar n'étaient pas mandatés par le 18^e. Raison complètement fautive : Dramé Founé et Camara Salli étaient de la délégation, mandatés expressément par notre collectif. Non seulement, mais j'avais personnellement appelé Danfakha, pour lui dire que nous avions à désigner deux personnes et pour lui proposer d'aller lui-même. Mais il venait de rentrer du Sénégal, et non seulement il n'a rien objecté à notre participation, mais il m'a même dit qu'il m'aiderait à trouver deux personnes régularisées pour représenter le 18^e (nous les sans-papiers ne pouvions pas, la préfecture ayant refusé de nous délivrer des laissez-passer ad hoc).

Bon, à l'arrivée de Danfakha la discussion a repris de plus belle, sans aboutir à rien ; tout le monde est parti, l'un après l'autre. Danfakha et moi sommes restés tous les deux : un dialogue de sourds de deux heures. Si bien que je suis parti avec la sensation nette que Danfakha allait susciter la polémique sur cette question du paiement de notre participation, et ainsi se donner un prétexte pour susciter la division. Mon intention était donc de convoquer l'assemblée générale du 18^e après le retour de Dakar, afin d'avoir une position claire sur le paiement des sommes dues à la coordination.

Touré. Quant à moi, un peu avant la réunion de la veille du départ, j'avais eu vent du fait que Danfakha tenait de petites réunions de ses partisans derrière mon dos et sans avertir les autres membres du collectif. Ce qu'on m'a rapporté c'est que

dans ces réunions il disait que le 18^e ne paierait pas et que « *ce sont les sans-papiers qui ont décidé* ».

Cette année, j'ai été vraiment trop pris par mon travail, et j'ai plutôt délaissé les affaires du collectif, mais, sincèrement, c'est aussi que je n'ai pas attaché grande importance à ce qu'on m'avait dit, j'étais loin de m'imaginer de telles suites. Aussi, quand la CSP75 a convoqué, fin avril, une réunion avec à l'ordre du jour cette question de la dette de mon collectif, j'ai encore une fois été surpris, et plus surpris encore d'entendre qu'on envisageait notre suspension provisoire à cause de Danfakha.

Je m'y suis bien entendu opposé, et j'ai dit que, si le 18^e avait une dette, je convoquerais une réunion du collectif et bien sûr nous paierions. Mais Danfakha m'a précédé. Il a convoqué lui-même, et à l'improviste, une réunion dont je n'ai été informé (moi le président) que vers la fin de la réunion même. Je me suis précipité, et quand je suis arrivé j'ai fait mon compte rendu de la réunion de la CSP75. Danfakha a pris la parole pour me répondre que les sans-papiers avaient déjà voté et décidé : le collectif ne paierait pas !

C'est le résultat de cette réunion, irrégulière et abusive, qui a été communiqué à la CSP75. C'est cette réunion où il n'y avait qu'une trentaine de participants, alors qu'aux réunions convoquées régulièrement la présence moyenne est de 80/100 personnes, qui a causé la prétendue « exclusion » du 18^e.

Camara. Moi aussi je n'ai été averti de cette réunion que le jour même, je n'ai pas pu y participer car j'étais à mon travail.

Touré. Pour conclure, je crois que tout le monde peut juger qui a voulu quoi. Et si c'est ou non Danfakha qui l'a voulue cette scission. Tout ce qu'il a fait pour y parvenir, il l'a fait hors de toute règle.

Maintenant, la scission est là, malheureusement. Mais moi, Touré, président du 18^e, je déclare haut et net que cette scission ne concerne qu'une fraction minoritaire de notre collectif, celle autour de Danfakha. Le vrai 18^e que je représente est toujours là, à sa place dans la CSP75. Je serai présent à la rencontre du 8 septembre en préfecture pour le dire à qui de droit ; et pour démentir formellement ce que Danfakha y a affirmé le 19 mai : que lui serait le premier responsable du 18^e.

Camara. Moi je voudrais conclure en disant, ainsi que je l'ai déjà dit à la délégation présente à la rencontre du 19 mai, que dans tout ça il y a eu aussi une faute de la part de la CSP75. Quand Danfakha a déclaré être le premier responsable du 18^e, il fallait le démentir tout de suite. De manière à couper court à son « profitalisme » bien connu de tous ceux qui ont eu affaire avec lui.

**Lisez, téléchargez, imprimez, diffusez
la Voix des sans-papiers**

téléchargeable gratuitement, outre que sur notre site, sur :

mondialisme.org - rubrique *vagabondages*

<http://www.facebook.com/Coordination75>

<http://sanspapiers.info> (*Quotidien des sans-papiers*)

<http://www.carre-rouge.org>

Sur les deux derniers sites, est téléchargeable aussi le pdf du numéro unique *le journal de Baudelique occupé* et, sur le dernier, celui du numéro 13 du *journal de la Bourse du travail occupée* consacré à l'expulsion des sans-papiers et au matraquage/gazage de femmes et enfants par le SO de la CGT de Paris en juin 2009

Les pdf des 12 premiers numéros du

journal de la Bourse du travail occupée, sur le site

<http://bourse.occupee.free.fr>

DOCUMENTS

Deux lettres à la préfecture

Pas mal de bruits courent sur les lettres (sur leur contenu et leur nombre) envoyées par les deux côtés à la préfecture. Apparemment elles sont au nombre de sept, quatre du côté Sissoko et trois du côté Danfakha. Nous sommes en possession des copies (consultables par qui le souhaiterait) des quatre lettres envoyées par le premier camp (trois de Sissoko et une de Bamba), et, pour le second, de celle envoyée par Dramé Mamadou.

Nous publions, sur sa demande, de larges extraits de celle (17 mai) de Sissoko au directeur du service des étrangers de la préfecture de police (la deuxième, au sous-directeur, reprend les mêmes informations et arguments avec davantage de détails, et la troisième, au chef de cabinet du préfet et au dit directeur, déplore le comportement de ce sous-directeur à la rencontre du 19 mai), et intégralement, vu sa brièveté, le corps de celle de Dramé (24 mai) au même sous-directeur.

Quant à cette dernière, signée par son auteur en la qualité de président du collectif du 19^e, elle ne saurait du coup être considérée comme une missive privée, elle est publiée ici sous l'entière responsabilité de Sissoko et de Bamba qui assurent en tout cas qu'elle a été « *largement rendue publique, publiquement diffusée et défendue* » par son auteur. Ils déclarent en outre ne pas comprendre les excuses par lesquelles s'ouvre ce courrier : aucun comportement des représentants de la CSP75, à la rencontre du 19 mai, ne justifiait selon eux de « *demandeur des excuses* » au nom d'un de ses collectifs. Bamba tient encore à dire que ne correspond pas à la réalité la rumeur qui circule selon laquelle, pendant la discussion, certes vive, il aurait tapé du poing sur la table du sous-directeur.

Monsieur le Directeur, [...] le collectif du 18^e a été exclu de la CSP75 suite au manquement du respect des règles de vie commune. En effet cela a commencé depuis la marche de Paris à Nice en 2010. La CSP75 [...] avait décidé sur proposition du 18^e la participation de 1500 euros par [collectif...]. Ce même collectif a refusé d'honorer sa proposition en refusant de payer. Ensuite au Forum de Dakar c'était pareil. Donc nous avons pris la décision d'exclure le 18^e [...] comme il y avait eu des précédents, notamment le 11^e Romain Binazon en 2004, le 11^e en 2005 [...]. Le 18^e par la voix de Danfakha se vante d'être ami de la préfecture, que c'est grâce à lui que nous recevons des convocations. La décision est prise par la CSP75. Ni Danfakha ni les autres responsables du 18^e ne seront plus avec nous en préfecture tant qu'ils ne sont pas à jour des cotisations. [...]

Sissoko Anzoumane

Monsieur, [...] Suite à l'incident qui s'était déroulé dans votre salle de réunion, le jeudi 19 mai, nous collectifs des sans-papiers du 19^e, regrettons ces genres de comportements et vous demandons des excuses. Par ailleurs, nous rejetons toute idée de division dans le mouvement des sans-papiers, parce que la CSP75 a pour vocation d'unifier la lutte, pour obtenir le maximum de régularisations. Ce pendant quant à l'exclusion du collectif des sans-papiers du 18^e, le 19^e voit mal à ce que nos amis se séparent de la CSP75. Donc nous rejetons son exclusion. [...]

Dramé Mamadou

Bamba : Le 19^e doit retrouver sa place de grand et combatif collectif parisien

Bamba Vaffi, membre du 19^e depuis trois ans, s'est distingué depuis un an, depuis la fin de l'occupation de Baudelique, pour sa participation très active au mouvement. Lors d'une récente réunion du collectif, son président Dramé Mamadou a été « *démis de ses fonctions* » et Bamba a été nommé à sa place « *président par intérim* ». À ce titre notre journal l'a interviewé, voici son témoignage.

Dramé Mamadou, l'ancien président élu le 31 novembre 2009, a été démis de ses fonctions le 1^{er} juin dernier, lors d'une réunion des responsables de notre collectif avec les délégués, les anciens et les sans-papiers présents. Cette décision est intervenue au cours de la crise interne qui secoue la CSP75 depuis le mois d'avril.

Le fait déclencheur est connu : lors d'une réunion de tous les délégués de la CSP75 notre coordinateur Sissoko a décidé d'exclure le collectif du 18^e à cause de son refus obstiné de régler ses cotisations à la coordination. Cette exclusion a été signifiée par lettre à la préfecture, car des personnes exclues de la coordination ne peuvent évidemment pas la représenter dans le calendrier de travail établi avec les autorités préfectorales. À la suite de cela et d'une réunion en préfecture où les exclus étaient aussi présents, Dramé a envoyé à la préfecture une lettre au nom de notre collectif (signée en tant que président) alors qu'il a pris cette initiative de son propre chef sans convoquer ni une réunion du bureau ni, encore moins, l'assemblée générale des membres du collectif. Dans cette lettre, il s'excusait auprès des nos interlocuteurs préfectoraux et se disait opposé à l'exclusion du 18^e, au nom de l'unité dans la CSP75.

Un bruit sur l'envoi de cette lettre a commencé à courir et a été vite confirmé par des copies qui circulaient dans le collectif. Alors un des vice-présidents, Fofana, a convoqué la réunion du 1^{er} juin.

La discussion a été ample et vive, beaucoup de voix se sont exprimées. La plupart ont dénoncé la lettre comme un abus d'autorité (le rôle du président n'est pas de faire à sa tête, il doit demander et écouter l'avis des autres) et aussi parce qu'elle prenait le parti des exclus contre le coordinateur qui n'a fait qu'appliquer les règles de fonctionnement de la CSP75. Cette lettre était, de l'avis de beaucoup, une faute grave en elle-même, mais aggravée encore par le fait que le collectif exclu refusait de payer des sommes que notre propre collectif avait, quant à lui, bien payées.

Une porte de sortie a été offerte à Dramé par Namory, une personnalité et non des moindres de notre collectif : qu'il nous présente ses excuses et l'incident est clos !

Mais Dramé s'est buté dans son idée qu'il n'avait rien fait de mal. Et c'est là que Macalou, un délégué qui ne parle pas souvent, a bien résumé l'esprit général par une simple question. Il a demandé tout haut à l'assistance quelle heure il était : vingt heures. Alors il s'est tourné vers Dramé : « *Dramé, de cet instant, vingt heures du premier juin 2011, tu n'es plus le président du 19^e !* »

Ces mots ont été un catalyseur, désormais toutes les interventions n'ont fait qu'abonder dans le même sens.

Pendant cette réunion, moi j'ai été, contre mon habitude, assez silencieux. J'écoutais, j'observais, et c'est non sans surprise qu'à la fin j'ai été nommé président par intérim : pour veiller avec quatre autres (Diomandé Mamadou, Kanouté Wally, Sow Aliou et Cissé Salim) au bon fonctionnement du collectif jusqu'à de nouvelles élections qui seront organisées prochainement.

Dans ma nouvelle qualité, j'ai donc adressé le 6 juin une lettre en même temps au directeur et au sous-directeur du service des étrangers de la préfecture, pour leur signifier le changement au sein de notre collectif : que Dramé n'en était plus le président et que le 19^e était pour l'exclusion du 18^e tant que ce collectif ne se serait pas « *mis en conformité avec les règles de vie commune* ».

Dramé est parti du 19^e et a formé son propre collectif à côté du 18^e exclu. Ce que je conçois le moins, c'est qu'il prétend conserver le nom de collectif du 19^e et qu'il se prétend, lui, le vrai 19^e, comme si à cette réunion où il a été désavoué et démis de ses fonctions ses partisans n'avaient pas été une infime minorité. Mais je peux assurer les lecteurs de *la Voix des sans-papiers* qu'ils sont en tout, disons, une trentaine de personnes, pas plus.

Quant au fond de cette scission qui concerne désormais toute la CSP75 (deux coordinations dont chacune s'attribue ce nom... avec deux collectifs 19^e, deux 11^e, deux 18^e, deux 11^e Binazon...), je crois que se sont cristallisées au cours de ces événements deux positions divergentes et même rivales, qui étaient latentes depuis longtemps mais que chacun faisait de son mieux pour occulter, en mettant de l'eau dans son vin, de manière à pouvoir coexister au sein d'une même organisation.

Pourquoi émergent-elles au grand jour maintenant ? Je crois que la situation interne était devenue de plus en plus tendue, trop tendue, et que donc elle ne pouvait plus durer, car il y a là deux façons de penser et d'envisager les choses trop différentes. D'un côté, une nouvelle jeunesse montante qui se réunit autour de Sissoko, en qui elle voit un responsable capable et combatif, un homme resté intact, avec ses convictions de lutte depuis le début. De l'autre côté, un homme que je respecte, mais dont je pense que les convictions, avec le temps, ont pris un coup, à tel point qu'il est aujourd'hui de ceux qui apparaissent lorsque les fruits tombent.

Personnellement, cela fait un moment, depuis fin 2010, que je suis le responsable des accompagnateurs des sans-papiers de la CSP75 pour les convocations en préfecture. En cette qualité, j'ai déjà, depuis cette date, participé à toutes les rencontres avec les autorités préfectorales. Maintenant j'y participerai aussi en tant que premier responsable du 19^e. Cela va sans aucun doute élargir mon expérience sur le terrain des dossiers et des conditions concrètes de régularisation et puis aussi ma connaissance des conditions de la lutte.

En tant que président provisoire, j'espère pouvoir aussi contribuer, avec l'accord de tous mes camarades du 19^e, à relancer très vite la lutte des sans-papiers sur des bases plus larges et avec une vision nouvelle, plus à la hauteur de la réalité que les sans-papiers vivent au jour le jour, et que nous réussirons à redonner au 19^e son image ternie, en partie perdue depuis quelque temps, d'un grand et combatif collectif parmi les grands collectifs parisiens.

Les raisons de mon engagement

D'après des bruits qui m'arrivent de plus en plus insistants, le côté de Danfakha ferait circuler des insinuations et des propos malveillants sur ma personne, pour discréditer l'ensemble de notre côté, et sur les raisons de ma participation à la lutte des sans-papiers. En bref, mon engagement est expliqué par de semblables paroles : « *S'il est toujours là même quatre ans après sa régularisation, c'est qu'il y trouve son intérêt* ». Et d'ajouter que cela me rapporte beaucoup... mais vraiment beaucoup ! Pour soutenir ces dires, il y en a qui arriveraient à prétendre que je me suis construit au Mali, tenez-vous bien, des maisons de luxe, une école et jusqu'à un hôpital qui bien sûr m'appartiendrait.

Les rumeurs et les impostures c'est quelque chose d'assez étrange. À l'origine il y a sans doute souvent quelqu'un intéressé à les répandre, mais dès qu'elles commencent à circuler il se trouve aussitôt des gens pour y ajouter foi et les colporter ; bien plus, pour y ajouter du sien et affirmer, par simple goût de la médisance, qu'ils savent, qu'eux aussi peuvent témoigner. Mais je ne doute pas qu'il y a dans l'autre camp aussi nombre de sans-papiers qui y sont de bonne foi et à qui on en fait accroire. À ceux-là je dois des explications, pour eux je me dois de sortir de mon habitude de réserve concernant ma personne.

Dans ces allégations qu'on m'a rapportées, il n'y en a qu'une qui correspond en partie à la vérité, elle concerne l'école.

Une école a été effectivement construite dans mon village, elle a été inaugurée officiellement par le maire de notre commune de Dialafara en 2006 (mais elle fonctionnait en réalité depuis 1998) : mais ce n'est pas moi, c'est l'association Nord-Tambaoura qui l'a fait construire. Je fais partie de cette association avec d'autres Maliens (avec ou sans papiers) originaires de la région de Kayes, son but est d'aider au développement des villages oubliés de tout le monde. Pour cette école, nous nous sommes taxés d'environ un tiers de nos salaires pendant des années, et malgré cela nous étions tellement riches qu'elle a été construite d'abord en banco [paille liée avec de l'argile crue], elle s'effondrait régulièrement à la saison des pluies, ce n'est qu'en 2005 que nous avons pu la refaire en dur.

Avant de venir à moi, il me semble opportun, vu le contexte actuel, de dire quelques mots sur la différence essentielle entre les positions de Danfakha et les miennes.

Avant la formation de la CSP75, les collectifs parisiens ont toujours été à la tête des luttes et actions les plus dures des sans-papiers, comme les grèves de la faim par exemple. Quand en 2004 la CSP75 a été formée par trois collectifs, le 19^e, le 18^e et le 11^e, j'ai été nommé premier coordina-

teur, Danfakha deuxième. À cause de plusieurs difficultés (la plus grave, l'exclusion du 11^e durée plus d'un an) notre tradition de lutte s'est affaiblie, et nous ne l'avons reprise en fait qu'avec l'occupation de la Bourse du travail de Paris (que j'ai proposée et coordonnée) poursuivie par celle de Baudelique. Danfakha a toujours été contre cette ligne « dure » et pour une ligne de concertation « douce » avec la préfecture ; il a toujours été contre les occupations, les grèves de la faim, et aussi contre la marche Paris-Nice et notre participation au FSM de Dakar, sauf à les revendiquer après coup comme il le fait maintenant, pour justifier, aux yeux des ignorants et de ceux qui veulent l'être, sa prétention d'être le seul dépositaire de l'héritage de la CSP75.

Laquelle des deux lignes est payante, quelques simples chiffres suffiront à le montrer. La ligne douce d'avant l'occupation de la Bourse du travail a porté à une moyenne d'une soixantaine de régularisations par an. Nos deux occupations mentionnées ont donné plus de mille régularisations en trois ans, une moyenne annuelle d'environ 350 régularisations, six fois plus !

Parmi les acquis de ces luttes « dures » (dont profitent, depuis, tous les sans-papiers parisiens, qu'ils soient ou non de la CSP75, syndicats et associations y compris) il faut citer au moins la réduction à huit ans de présence sur le sol français au lieu de dix ans précédemment... Mais ça suffit comme ça sur ce point, je laisse aux sans-papiers de tirer les conclusions qui s'imposent à tous ceux qui ne sont pas aveuglés par l'esprit partisan.

Venons à moi. J'ai été régularisé en 2007 après 14 ans de présence en France. Mon arrivée ici n'a pas été une décision personnelle, ce sont mes frères et soeurs qui m'ont désigné, cela pour aider la famille et, au-delà, le village. Car mon père (et avant lui mon grand-père) était le chef du village, ma famille se devait donc de penser non seulement à elle, mais au village dans son ensemble. Pour payer mon voyage, sept ans d'économies familiales ont été nécessaires. Alors, quand j'entends parler de basses conduites intéressées de ma part, forcément ça me fait rire.

Pendant tout ce temps, combien j'en ai vu !... En France, j'ai été arrêté plusieurs fois et enfermé dans ces ignobles prisons pour étrangers qu'on appelle « centres de rétention », j'ai connu les prisons proprement dites, à la Santé j'ai été placé à côté de vrais et grands criminels, j'ai été condamné à dix ans d'interdiction de séjour... tout ça, parce que je n'avais pas de papiers.

Après les événements de Saint-Bernard, et après mûre réflexion, j'en ai conclu que les sans-papiers isolés sont impuissants en face d'un État et de patrons voraces ; que tant qu'ils restent seuls, ils subissent encore de plein fouet, ici en France, ce rapport d'esclavage colonial (« néo-colonialiste ») qu'ils ont voulu fuir ; qu'il n'y a que

l'action collective qui peut les faire avancer. Aussi, en 2001, avec d'autres camarades nous avons fondé le collectif de sans-papiers du 19^e arrondissement de Paris ; depuis, j'ai consacré au mouvement toutes mes forces qui me restent en dehors de mon travail. Alors, quand on me dit ou qu'on me rapporte qu'on dit que « *Sissoko s'en met plein les poches* », c'est risible et j'en ris !

Mais la lutte des sans-papiers m'a beaucoup apporté, c'est vrai. C'est vrai que j'y ai beaucoup pris et appris. Les enseignements que je viens de dire, c'est à la lutte que je les dois. Puis, grâce à la lutte, j'ai pu faire régulariser ma femme, mes frères, des gens de ma famille... Mais ce qui compte le plus, pour moi, je vais le dire.

Depuis tout petit j'ai vu mon père et mon grand-père régler les affaires du village. J'ai appris d'eux que quand tu pars à l'aventure, il te faut rechercher les personnes et non l'argent, ce sont les personnes et tes rapports avec ces personnes la vraie richesse. Au village, j'ai appris que tu ne dois pas chercher ton intérêt personnel, ni celui de telle ou telle personne, c'est l'intérêt collectif de tout le village qui compte. C'est en quoi consiste cet intérêt-là, voilà ce qu'il faut comprendre et faire comprendre. Ainsi, dans le grand village africain qu'est en France une bonne partie du mouvement des sans-papiers, je ne cherche pas mon intérêt, pas l'intérêt individuel de qui que ce soit, je cherche l'intérêt collectif au mieux des possibilités du moment.

Je ne peux pas oublier ce que mon grand-père m'a dit plusieurs fois de son vivant. Depuis deux cents ans que les blancs avaient fait leur apparition dans notre coin d'Afrique, jamais un blanc n'avait mis le pied dans notre petit village de Monéa (500 habitants), pas même pendant les années de la colonisation française. Aujourd'hui, des gens d'ici, des Français, m'ont connu, grâce à mon engagement dans la lutte des sans-papiers. J'ai bien dit que la richesse c'est les personnes : seize, à ce jour, parmi celles qui m'ont connu en France, se sont rendues depuis dans mon village, pour voir de leurs yeux nos conditions de vie, voir comment faire pour nous aider (six de ces personnes font partie d'une association, « *Autremonde* », qui y a même monté une exposition avec pour titre « *Parcours de migrants* »).

Ces venues de Français, ça a été un événement, quelque chose d'énorme, pour notre village et pour moi, quelque chose de vraiment historique. Or, c'est encore à notre lutte que je dois cela. Je crois que les sans-papiers, s'ils ont les idées claires et s'ils sont déterminés, pourront, par leur lutte, non seulement obtenir des régularisations, mais faire beaucoup pour l'Afrique.

Voilà. Me croira qui voudra, mais pour moi j'ai la conscience tranquille. C'est la vérité tout ce que je viens de dire.

Des formes de lutte innovantes Sans oublier les bien rodées

Après la coupe d'amertume des pages précédentes, il nous a semblé bon d'aller de l'avant et parler avenir de lutte. *Comment le groupe CSP75 réuni autour de Sissoko envisage-t-il cet avenir ?* Voilà la dernière question posée.

Sont présents pour répondre : Touré Moussa, président du 18^e, Diallo Mamoudou, membre de l'association DIEI (« Droits ici et là-bas ») et ancien président du 19^e (une fois régularisé, il avait présenté sa démission pour laisser la place à un sans-papiers, Dramé avait été élu), Bamba pour le 19^e, un responsable du 11^e Binazon qui préfère rester dans l'anonymat, et Sissoko.

Mais la coupe est loin d'être vidée. Les faits sont trop présents, le discours sur les perspectives inextricablement se mêle avec des griefs contre l'autre camp. On nous demande d'abord de consigner dans le journal plusieurs déclarations personnelles, nous n'en retenons que deux.

Le responsable du 11^e Binazon déclare : *« Il n'y a que Socé et Djelloul qui sont partis chez Danfakha, sans avertir personne, tout comme pour la lettre que Socé a écrite. »*

Et Bamba : *« Le sous-directeur, à la rencontre du 19 mai en préfecture, a tout fait et tout de suite pour attaquer de front Sissoko, il voulait le déstabiliser à tout prix, et Danfakha a pris la relève en demandant pourquoi Sissoko et Diallo Koundenecoun, initiateurs du mouvement qui ont fait leur temps, ne se retiennent pas. La seule question sur le tapis, posée d'emblée par le sous-directeur suivi par Danfakha, a été la mise à l'écart de Sissoko et de Diallo. »*

Mais voici ce qu'on peut retenir de cette interview collective sur l'avenir incertain des collectifs parisiens.

Cette scission a été un coup dur, l'on ne s'attendait certainement pas à ce qu'un fait de discipline interne se développe en quelque chose d'aussi énorme. Maintenant les perspectives sont bien pires qu'elles n'étaient. Cette rivalité qui est en train de se développer ne fait présager rien de bon, la division est en train de se creuser de plus en plus et elle ne peut que nous affaiblir, tous tant que nous sommes. C'est l'ensemble du mouvement des sans-papiers parisiens qui est en jeu.

Rien que la suspension des rencontres en préfecture a déjà eu son lot de malheur pour nombre de sans-papiers en attente de l'examen de leurs dossiers, alors que Danfakha ne cesse de se vanter publiquement d'être un ami du sous-directeur et de pouvoir faire régulariser les sans-papiers qui se joindraient à lui. On voit les beaux résultats de cette amitié et de sa démarche. Mais si Danfakha est vraiment capable de faire obtenir beaucoup de régularisations, très bien, ce sera bon pour les sans-papiers. Seulement il faut qu'il bouge vite, car c'est le contraire qui

se passe depuis trois mois. Faire des promesses qui ne peuvent pas être tenues, c'est la façon la pire d'aborder les choses, car c'est la meilleure d'éloigner plein de gens disposés autrement à la lutte, donc d'affaiblir le mouvement.

Sissoko ajoute : *« Vu la manière dont s'est passée la rencontre du 19 mai en préfecture, vu que le sous-directeur a de fait invité Danfakha et les responsables des collectifs à créer une nouvelle coordination, je l'invite, moi, à trouver un nouveau nom à sa coordination préfectorale de sans-papiers, de manière que cesse l'abus du nom de CSP75. Sans cela, la forte tension existante entre les deux côtés va inévitablement monter de jour en jour, et c'est le sous-directeur qui sera responsable de tout ce à quoi cela peut amener. »*

Nous nous révoltons contre cette usurpation du nom de CSP75 de la part de personnes qui ont faiblement ou pas du tout (comme les « oubliés de Baudelique ») fait l'histoire de notre coordination. En effet, ils n'ont pas d'histoire, et Danfakha par exemple a toujours été contre la ligne « dure » adoptée par la CSP75. Ils s'approprient un nom qui signifie tout le contraire de ce qu'ils font, simplement pour se donner une légitimité qui leur fait défaut. L'adhésion d'un cinquième collectif, les « oubliés », est à ce propos révélatrice. La CSP75 a toujours refusé toute adhésion ou création de nouveaux collectifs en son sein pour empêcher que n'importe qui puisse former le sien et que, du coup, le mouvement se morcelle en de petits collectifs insignifiants et rivaux. C'est cette rivalité et cette insignifiance que sont en train de créer Danfakha et ses partisans, au profit de la préfecture. Les « oubliés », qui représentent à eux seuls plus de la moitié des effectifs réels du côté Danfakha, sont avertis, ils ne pourront pas dire ensuite qu'ils ne savaient pas.

L'ignorance crasse de l'histoire de la CSP75 qui a cours chez les scissionnistes se reflète dans ce qu'ils disent aux journalistes. À l'occasion d'une manifestation à eux, fin juillet, un article a paru dans *L'Essor*, seul quotidien national malien. Cet article, basé sur les interviews données par Dramé et Danfakha fourmille d'erreurs et de contre-vérités. Il suffirait de n'en citer qu'une, grosse comme une maison, pour juger de la qualité de ces informateurs. Il y est dit que *« la CSP75 a été créée en 2000 par Romain Binazon »*. Or il se trouve que Romain n'a pu ni la créer ni y participer pour la simple raison qu'il était décédé, hélas, quand la CSP75 a été formée en 2004. Mais, vu le contexte de scission dans lequel ces risibles informations ont été données, il faut au moins en signaler encore une. Danfakha y est présenté

comme *« le nouveau coordinateur »* de la CSP75 qui a *« remplacé Sissoko depuis novembre dernier »* (sic), et c'est *« à l'actif »* de cette CSP75 de fantaisie et ainsi coordonnée qu'est attribuée *« la célèbre marche Paris-Nice en mai 2010 »* ! La vérité est que Danfakha s'était farouchement opposé à cette action proposée et voulue par Sissoko, et que ni lui ni aucun de ses collaborateurs actuels n'y a participé.

Cette usurpation d'un nom connu a des conséquences trompeuses aussi pour les médias français. Significatif est l'article publié dans *Libération.fr* (basé sur une agence AFP) à la suite d'une autre manif que les scissionnistes ont fait début août de République à Baudelique pour l'anniversaire de la fin de cette occupation (la plus grande jamais faite en France par des sans-papiers et que tout Paris sait avoir été dirigée par la CSP75). Or comme ils continuent d'arborer abusivement, dans leurs manif, nos banderoles volées au siège de Sud-Éducation où elles étaient entreposées, cela forcément induit en erreur. Le journaliste AFP a sans doute cru que c'était là la vraie CSP75, et il nous a traités, nous, qui depuis la sortie de Baudelique nous regroupons tous les jours à République et qui y étions ce jour-là comme d'habitude, de *« faction dissidente d'environ 50 personnes »* !

Pour les perspectives, nous avons l'intention de continuer sur la ligne innovante inaugurée par la CSP75 avec la marche Paris-Nice. Il y a, à échéance assez rapprochée (février 2012), notre proposition d'une *« marche européenne des sans-papiers »* sur le parlement de Strasbourg pour attirer l'attention des politiques européens sur les conditions de vie et de travail des sans-papiers dans les principaux pays de l'UE.

Au départ de Paris (où devraient converger aussi les marcheurs espagnols et portugais), après être passés par Lille, nous nous joindrons avec les marcheurs belges à Schengen. D'autres départs sont proposés de plusieurs villes d'Europe, notamment d'Allemagne et de Suisse.

En France aussi, avec cette marche, à trois mois de l'élection présidentielle, nous souhaitons susciter l'intérêt des partis politiques pour notre cause.

De plus, à Paris, depuis la sortie de Baudelique, cela fait un an qu'un lieu de réunion et d'organisation nous fait défaut, un tel lieu nous est nécessaire pour mener à bien nos projets. Aussi nous n'avons aucune intention d'abandonner notre ligne dite « dure », mais bien expérimentée (par exemple nous réfléchissons à la possibilité d'une occupation), et notamment si la préfecture devait ne pas reprendre avec nous ses rencontres sur le même pied qu'avant.